



L'épidémie de Covid-19 en France et en Belgique

Mesures en vigueur au 5 juillet 2021

Entrée et sortie du territoire (à la frontière franco-belge)

Couvre-feu & confinement

Port du masque

Isolement

Tests

Contacts sociaux

Courses et Horeca

Mesures en Belgique

Les voyages non-essentiels sont déconseillés.

Pour tout voyage de plus de 48h, remplir le [Passenger Location Form](#). Présenter aussi un résultat de test PCR négatif de moins de 72h OU disposer du [Certificat Covid numérique de l'UE](#).

(Ne s'applique pas aux déplacements frontaliers).

Fin du couvre-feu et de **l'interdiction de rassemblement** sur la voie publique

Obligatoire à partir de 12 ans dans les transports en commun et lieux publics.

Quarantaine de 7 jours (min.) : Test J1 et J7. Si J7 positif **isolement de 10 jours**. Pour personnes vaccinées, Test J1 et si négatif, fin de la quarantaine et test J7.

72h après le dernier contact avec une personne positive ou **premier jour d'un retour de l'étranger avec un second test à J7 de la quarantaine**.

Un foyer peut accueillir **8 personnes à l'intérieur**. **Plus d'interdiction de rassemblement sur la voie publique**.

Commerces ouverts. Shopping sans limitation de durée. Le port du masque reste obligatoire
Horeca ouvert de 5h30 à 01h00 (max. 8 personnes par table).

Mesures en France

Entrée libre depuis la Belgique sur la **présentation d'un schéma vaccinal complet** OU **d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant le départ**. Possibilité de présenter le [Certificat Covid numérique de l'UE](#).

(Ne s'applique pas aux transporteurs routiers ni aux habitants non vaccinés des zones frontalières pour des déplacements en France de moins de 24h et dans la limite d'un rayon de 30 km autour de leur lieu de résidence).

Fin du couvre-feu.

Obligatoire dès l'âge de 11 ans dans les lieux publics clos et transports en commun, et à partir de 6 ans à l'école.

Isolement de 10 jours (min.) si testé positif ou **7 jours (min.)** si contact avec une personne positive.

Immédiatement dans tous les cas. **Second test** si je suis cas-contact et ne vis pas avec la personne positive, **à J7** (ou J10 si je suis une personne à risque de forme grave du Covid)

Rassemblements de plus de 10 personnes et **consommation d'alcool interdits sur la voie publique**.

Commerces ouverts, sans jauge.
Les bars et restaurants sont ouverts, sans jauge.

Plus d'infos sur : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> et <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/>

ofbs-secretariat@ars.sante.fr | (0033).3.24.59.72.22